



Campagne relance verte

Une journée de webinaires pour "comprendre et agir tous ensemble"

5 juin 2020

Séance d'ouverture : La relance verte, quelles stratégies pour l'action ?

La relance peut-elle être verte ? Pourquoi et comment concilier la conduite de la mutation nécessaire avec des mesures de court terme ? Un premier webinar pour comprendre les enjeux et apporter des solutions aux entrepreneurs.

La réponse aux urgences actuelles - à la fois sanitaires, économiques, sociales et écologiques - nécessite des mutations profondes. Les objectifs de développement durable ont une échéance à 2030, les trajectoires climatiques visent une neutralité carbone en 2050. Mais, l'ampleur des périls climatiques et de la dégradation des écosystèmes impose une action rapide. Et aujourd'hui, la crise du coronavirus impose aussi le maintien, voire la restauration, du tissu économique et de l'emploi, et donc une politique de relance.

C'est pourquoi, au-delà des processus de mobilisation des citoyens qui sont indispensables, nous encourageons ceux qui disposent des solutions concrètes et pratiques, ceux qui investissent et développent des innovations, c'est-à-dire les entrepreneurs. Nous nous adressons aux entreprises privées, entreprises à mission et de l'économie sociale et solidaire, professionnels, associations et collectifs d'acteurs... car tous les types d'entrepreneurs peuvent agir, créer des emplois, et contribuer à la relance globale.

L'initiative pour une Relance verte 'comprendre et agir tous ensemble' est à la croisée des chemins entre le comprendre (enjeux, trajectoires de changement, connaissances scientifiques) et l'action, c'est-à-dire l'engagement des acteurs/entrepreneurs, le déploiement des solutions et les partenariats opérationnels.

Un plateau exceptionnel réunit des personnalités expertes engagées pour ouvrir cette journée de webinaires. Elles présentent les voies d'évolution et les travaux les plus récents qui peuvent guider une relance verte.

- **Christian Brodhag**, initiateur de la campagne, les enjeux des mutations, comment lier les feuilles de route globales et le changement concret. La question d'intelligence collective au cœur de la relance verte.
- **Corinne Lepage**, ancienne ministre, vice-présidente du Mene : une nouvelle économie pour répondre aux enjeux
- **Bettina Laville** présidente du Comité 21 : « *La Grande Transformation face à la crise, 12 propositions pour le Monde d'Après* », une analyse du Comité de prospective du Comité 21
- **Pierre Verri**, président de la Fédération Flame, les mutations énergétiques sur les territoires

- **Patricia Savin**, présidente d'ORÉE : « Relance verte, résilience et audace, déclinaison à travers 3 thématiques : Biodiversité et Économie, Économie circulaire et Reporting RSE/Ancrage local »
- **Amina Bourri**, Co présidente de Low Carbon France
- **Alexia Germont**, Avocate et Présidente-fondatrice de France Audacieuse
- **Sylvianne Villaudière**, coordinatrice de la campagne, Vice-Présidente de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale

Une séquence d'introduction forte avec des messages puissants qui donnent le ton et l'ambition de cette journée et de la dynamique qui s'initie aujourd'hui.

Christian Brodhag, initiateur de la campagne, introduit cette journée sous le signe de la journée mondiale de l'environnement. Sans attendre et avec des objectifs clairs, la campagne s'attaque aux obstacles, proposent des lignes d'actions collectives et de renforcement des capacités des acteurs.

Aujourd'hui journée mondiale de l'environnement nous allons lancer une mobilisation pour une relance verte. La crise du Covid 19, s'est accompagnée d'un véritable tsunami économique. Un arrêt total de pans entiers de l'économie qui nécessite une très ambitieuse politique de relance.

Mais cette la relance doit être verte et relever aussi le défi de la crise écologique, dont les effets à terme seront bien plus importants, mais qui ne se développent pas à la même vitesse. Ce n'est pas un tsunami qui mobilise toutes les attentions du fait de l'urgence, mais une montée lente des eaux qui vont submerger au propre et au figuré, des zones géographiques, des sociétés entières, et ses dérèglements mettant en péril à terme l'ensemble de l'humanité... Nous partageons tous ici que la question de la transition écologique doit être au cœur de la relance.

Les métaphores montagnardes sont à la mode depuis les premiers de cordées jusque à l'ivresse des sommets et des perspectives d'un mode d'après fait de vertu partagée et de réconciliation morale du développement des sociétés avec les limites planétaires. Viser les sommets, ce ne peut être par une dépose en hélicoptère réservée aux plus riches, mais par l'accès du plus grand nombre par des moyens qui leur permettent d'y accéder en toute sécurité. Cela ne peut reposer sur l'office de tourisme et sa communication mais le bureau des guides. Le guide est non seulement celui qui montre le chemin et dirige le groupe, mais est aussi être celui qui enseigne les techniques et les connaissances du milieu montagnard. Il définit les voies à emprunter, qui doivent être sécurisées, dotée des moyens techniques et logistiques nécessaires.

Les objectifs sont clairs, les objectifs internationaux de développement durable de l'agenda 2030, des feuilles de routes, déclinant par secteurs l'objectif de neutralité carbone ou de la restauration de la biodiversité. La définition du développement durable du rapport Brundtland de 1987 avait une seconde phrase trop souvent oubliée : « *Deux concepts sont inhérents à cette notion de développement durable :*

- *Le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et*
- *L'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. »*

Comment changer les techniques et l'organisation sociale ? Quelles sont les solutions techniques ou organisationnelles, quels produits ou services, quels sont les nouveaux modes de consommations et de production, quelles nouvelles organisations sociales permettent de résoudre **LE PROBLEME.** »

Pour imaginer, développer, porter et diffuser ces solutions de nature très variées il faut des entrepreneurs.

Quelles solutions concrètes et pratiques pour se nourrir, habiter, se vêtir, pour vivre en société et garantir santé, sécurité et bien être, produire l'énergie et les ressources avec une empreinte écologique équitablement répartie restant en deçà des limites globales et locales ?

Pour imaginer, développer, porter et diffuser ces solutions de nature très variées il faut des entrepreneurs. Joseph Schumpeter définissait l'entrepreneur comme un homme (à l'époque on n'associait pas encore les femmes) dont les horizons économiques sont vastes et dont l'énergie est suffisante pour bousculer la propension à la routine et réaliser des innovations. L'entrepreneur pour le développement durable développe les solutions concrètes, techniques, organisationnelles, sociales... Il répond à la fois aux besoins et à la demande sociale et pousse des solutions nouvelles.

Les entrepreneurs pour le développement durable auxquels nous nous adressons ici relèvent de régimes variés : entreprises privées ; entreprises à mission et de l'économie sociale et solidaire, associations, professionnels ou collectif de citoyens.

L'objectif de l'initiative que nous lançons aujourd'hui est de mobiliser les entrepreneurs ; de faire valoir leur disponibilité pour cette relance verte.

Pour permettre aux entrepreneurs et leurs solutions de relever le défi du développement durable nécessite un cadre politique et institutionnel, une organisation de la finance et des marchés, et des connaissances.

Nous allons lors de cette journée :

- Identifier dans ces domaines institutionnels et financiers les obstacles et les leviers d'action
- Faire reconnaître l'importance d'associer aux politiques et aux financements verts un volet information et formation

Avec des objectifs clairs :

- Etablir les bases d'un partenariat et des coopérations entre les organisations
- Porter auprès des pouvoirs publics la parole des entrepreneurs.

C'est en ces termes forts que la journée de lancement de la campagne du 5 juin est inaugurée par Christian Brodhag.

Corinne Lepage présente ensuite les 4 axes fondateurs attendus de l'économie et de la société tels qu'ils sont portés par le Mouvement des Entrepreneurs de la Nouvelle économie qu'elle copréside www.lemene.org:

- Une économie utile qui prenne en compte ses externalités et s'appuie sur de nouvelles formes de comptabilité,
- Une reterritorialisation des activités économiques préservant l'autonomie et favorisant les circuits courts,
- Une nouvelle organisation de la gouvernance des entreprises mettant au cœur l'adaptation et la co élaboration,

- Enfin l'établissement d'un nouveau rapport au client dans lequel la question de la santé devient un impératif.

L'intervention de Corinne Lepage met en avant un souhait largement partagé par l'ensemble des participants à cette première séquence : « la sortie de la sphère des propositions pour aller vers le passage à l'action ».

Bettina Laville, présidente du Comité 21, souligne deux caractéristiques majeures de cette crise : en premier lieu une crise environnementale qui touche le monde entier et c'est la première fois que cela se produit dans l'histoire de l'humanité et deuxième fait majeur, une vraie prise de conscience de la jeunesse, à la différence de la crise de 2008. Cette séquence d'introduction a été l'occasion d'évoquer le rapport très important sur « La Grande Transformation » conduit par le Comité de prospective du Comité 21, présidé par l'économiste Philippe Dessertine, et présenté il y a quelques jours. <http://www.comite21.org/docs/actualites-comite-21/2020/la-grande-transformation-vf-12052020.pdf>. Une version intermédiaire a été présentée en janvier, il vient d'être remodelé au regard de la crise de la COVID19. Parmi les 12 propositions, certaines sont plus particulièrement soulignées par Bettina Laville : remettre la prospective au cœur des processus de décision avec une vraie prospective partagée, assurer une nouvelle déclinaison de l'intérêt général et des biens communs, avoir une loi 5D qui ancre le Développement Durable à la future loi 3D – décentralisation, différenciation et déconcentration. Le Comité 21 plaide également pour la création d'une véritable Autorité Indépendante Sanitaire et d'un Conseil de Sécurité Planétaire, instance indispensable pour faire face aux plus grands risques qui sont devant nous : les risques environnementaux.

Pour finir, Bettina Laville reste confiante dans l'avenir « nous pouvons y arriver » à condition d'attaquer ces défis « avec courage ».

« Nous ferons vivre dans les mois à venir ces propositions avec des partenaires pour chacune d'entre elles afin de mettre en œuvre cette Grande Transformation. »

Pierre Verri, président de la Fédération Flame des Agences Locales de l'énergie et du Climat (ALEC) <https://www.federation-flame.org/> présente l'importance des politiques publiques locales, en particulier des Plans Climat, dans la relance à venir. Pierre Verri souligne l'utilité de l'action au plus près des territoires des ALECs pour accompagner cette relance. L'efficacité dépendra de la rapidité des mesures qui seront prises. Un chantier majeur est à mettre dans les premières priorités : la rénovation énergétique du parc bâti. Cela demande une forte mobilisation de fonds et pas seulement publics. Pierre Verri demande pour cela un véritable « Plan Marshall » de la rénovation. Et pour soutenir cela, il souhaite l'émergence de tiers investisseurs solides qui seraient de réels leviers pour la transition. L'exemple de la Métropole Grenobloise illustre bien la pertinence de cette approche.

Patricia Savin, présidente d'ORÉE, <http://www.oree.org/> analyse la situation actuelle comme l'arrivée au point de bascule. Une démarche appuyée par une étude en cours menée par ORÉE avec l'AFNOR pour faire un état des lieux de la transition écologique dans les entreprises et qui devrait être disponible dans quelques mois.

Le message de Patricia Savin s'adresse à l'avenir : les engagements actuels devraient permettre aux générations futures de dire, « il y avait un avant et il y a eu un après ». Le prix de cette transformation en cours n'est pas seulement financier, il est surtout mental : que nous acceptions ensemble de tourner la page avec « force, courage et détermination ». La crise mondiale nous invite à revisiter notre monde à nous retourner vers l'essentiel et vers le sens.

Le mot d'audace partagé par tous les intervenants, Patricia Savin l'a décliné précisément :

- L'audace de réconcilier critères financiers et extra financiers
- L'audace d'établir de nouvelles formes de comptabilité
- L'audace de l'engagement pour l'économie circulaire et la construction des synergies territoriales
- L'audace de s'attaquer à la préservation de la biodiversité

Ce mot d'audace, comme ceux de courage, transformation font partie de ce premier vocabulaire de la Relance Verte.

Les deux interventions suivantes relient la démarche de la RelanceVerteF à la société civile.

Amina Bouri, co-présidente de l'association Low Carbon France <https://lowcarbonfrance.org/> présente l'ambition de son association : sensibiliser aux enjeux environnementaux et outiller les citoyennes et citoyens en vue d'un passage à l'action. L'esprit est clair : positif, inclusif et non culpabilisant, une bonne façon d'accompagner tout un chacun, avec bienveillance. Low Carbon France fait partie d'un réseau de plus de 450 partenaires et associations, notamment de jeunes. Un rôle essentiel pour accompagner le changement et mobiliser le plus largement.

Alexia Germont présente le mouvement de France Audacieuse, « Think et do tank » <https://www.franceaudacieuse.com/> dont la vocation est de faire entendre la voie de la société civile dans une démarche européenne et humaniste. En rejoignant l'initiative lancée aujourd'hui, France audacieuse propose « de faire œuvre de résonance dans l'amplification et la pédagogie pour la Relance Verte ».

Pour clôturer cette première séquence et ouvrir à la suite, **Sylvianne Villaudière**, coordinatrice générale de la campagne donne le ton et les ambitions de la journée et plus généralement de l'initiative lancée le 5 juin : « trouver les voies et les moyens pour construire une Relance Verte, vraiment durable, s'inscrivant résolument dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable », un travail collectif à mener « avec constance et obstination » ! Elle présente les 8 webinaires organisés par différents réseaux partenaires de la campagne, qui suivent cette première session de lancement. On les retrouve en replay sur le site <https://www.relanceverte.fr/webinaires/>

2 – Prendre en compte la biodiversité : une opportunité pour les entreprises

Webinaire organisé par ORÉE

Animé par Hélène Leriche, Responsable Biodiversité & Économie, ORÉE

Avec la participation de :

- **Yves VERILHAC, Directeur Général de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)**, membre du Conseil national de la transition écologique (CNTE), administrateur de l'Office français de la biodiversité (OFB) et du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN)
- **Matthieu DELABIE, Office Français de la Biodiversité (OFB)**, Service Mobilisation et Accompagnement des Entreprises et des Territoires, Direction des Acteurs et des Citoyens,
- **Anastasia Wolff, Cheffe adjointe du Service pour le développement durable des territoires et des entreprises**, Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE)

Quelques éléments de cadrage : L'actualité rappelle crûment notre lien à la biosphère. Les interdépendances des acteurs économiques à la biodiversité sont multiples ; pourtant il n'est pas toujours évident de les cerner et les prendre en compte. En illustrant comment s'emparer de cet enjeu et l'intégrer au plus près du quotidien et de la stratégie de l'entreprise, nous montrons comment une relance économique intégrant la biodiversité constitue une opportunité de développement et de durabilité pour tous.

Sur la question de la biodiversité, **le webinaire adresse 5 messages forts aux entrepreneurs :**

- L'engagement pour la biodiversité implique nécessairement une démarche territoriale, celle-ci relie l'entreprise avec son territoire comme elle relie les humains les uns aux autres ;
- La prise en compte de la biodiversité est un pas important pour s'engager dans la lutte contre le changement climatique. Les entreprises ont compris que la conservation de la biodiversité constituait une donnée essentielle de leur propre durabilité. Il faut aller plus loin, et passer de la compréhension à la mise en œuvre ;
- Engager l'entreprise dans un projet de prise en compte de la biodiversité, c'est un engagement gagnant pour l'entreprise, ses parties prenantes et ses salariés. C'est un engagement qui mobilise tous les secteurs de l'entreprise et apporte du positif dans l'entreprise ;
- L'important est de bien poser la question, d'initier correctement la démarche et pour cela de nombreux outils de diagnostics existent et sont disponibles ;
- Pour la mise en œuvre des opportunités d'action, il y a de multiples outils disponibles pour qui veut se lancer : des exemples d'actions supports pour l'information générale, des exemples d'actions précises par secteurs...

Le webinaire a été l'occasion de bien cadrer l'histoire de la biodiversité, tableau précis et historique de clarification bien utile. Merci à ORÉE d'avoir clarifié les concepts et présenté l'histoire des différentes politiques existantes ainsi que le cadre réglementaire et les perspectives. L'occasion de présenter la Plateforme de l'Initiative Française pour les Entreprises et la Biodiversité : <https://entreprises-biodiversite.fr/> qui rassemble l'ensemble des outils, références etc. ... disponibles.

Avancer dans une démarche de biodiversité demande de s'appuyer sur des expertises indépendantes comme celle de la LPO. Le rôle de la LPO est d'œuvrer pour la protection des espèces,

la préservation des espaces et pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement. Elle est là également pour travailler avec les entreprises à enrichir leur stratégie par la prise en compte de la biodiversité. Une expertise forte construite année après année et dont les analyses et les recommandations apportent une vraie crédibilité aux stratégies des entreprises. C'est aussi la possibilité de mieux évaluer les retombées socioéconomiques de la préservation de la biodiversité.

Enfin, pour les entrepreneurs, il existe un cadre d'engagement porté au niveau national par le ministère de la transition écologique et solidaire : « entreprises engagées pour la nature ». <https://engagespourlanature.biodiversitetousvivants.fr/entreprises> L'OFB a présenté ce cadre qui installe dans la durée les politiques des entreprises dans ce domaine. Il s'agit d'adhérer au dispositif en signant une charte puis de s'engager dans l'année en déposant un plan d'action qui sera évalué après deux ans.

Pour l'entreprise, le cadre d'engagement est signé par le chef d'entreprise qui se trouve ensuite accompagné dans sa démarche avec :

- La mise à disposition de méthodologies
- Le partage des ressources au sein d'une communauté engagée
- La possibilité de valoriser les engagements ainsi pris

POUR LA SUITE

- Valoriser et communiquer largement les outils disponibles et des références, de vrais avantages pour l'entreprise, un premier pas qui facilite les engagements sur le climat et l'énergie, des besoins d'accélérer la formation des entrepreneurs et des parties prenantes pour une mise en œuvre accélérée
- A noter que le sujet biodiversité correspond au point 10 du Plan de Transition TPE PME qui vient d'être annoncé
- Parmi les références :

3 - Accélérer la transition vers l'économie circulaire

Animé par Denis COCCONCELLI, directeur du CIRIDD et quatre intervenants de qualité :

- **Séverine Cachod**, accompagnatrice EFC à Immaterra
- **Emeline Baume**, élue de la Métropole de Lyon
- **Elise Marcandella**, maître de conférences à l'Université de Lorraine
- **James Pédrón**, chef de projet au CIRIDD et animateur du club CLEF

Quelques éléments de cadrage : Sobriété, résilience et plus grande autonomie : l'engagement des territoires et des entreprises dans l'économie circulaire,

Dans notre quête de résilience, il faut favoriser une économie plus efficace, qui encourage des circuits courts, qui favorise la création d'emplois non délocalisables, qui soit fondée sur la préservation des ressources matérielles et énergétiques et qui contribue au bien-être des individus. Il faut aussi développer une saine forme d'autonomie à l'égard de certaines chaînes d'approvisionnement mondialisées, notamment lorsqu'elles font intervenir des ressources critiques et essentielles.

C'est ce que propose l'économie circulaire. Ce modèle économique a le potentiel de diminuer drastiquement nos besoins en matières premières en les préservant au maximum, et le plus longtemps possible, la valeur des produits et de leurs composantes qui circulent déjà dans le marché ou qui y sont stockés de manière improductive. Ainsi, selon des méthodologies et des leviers concrets, l'économie circulaire s'attaque aux 90% des ressources actuellement non circularisées qui entrent annuellement dans notre économie. Ce faisant, elle réduit les GES liés à l'extraction, la transformation et la production de nos biens de toute sorte, de même que les impacts sur les écosystèmes naturels. De plus, plusieurs des modèles qu'elle porte, comme l'économie de la fonctionnalité et de la coopération, la réparation et le prolongement de la durée d'usage, la symbiose industrielle, ou encore la commande publique responsable, favorisent un développement économique local et responsable, faisant de la proximité des chaînes de valeur un facteur clé de performance, de création et de préservation d'emplois.

L'économie circulaire a ainsi la capacité de concourir à cette recherche de sobriété, de résilience et d'autonomie visée par la relance, en plus d'agir comme levier pour répondre à la crise écologique et climatique.

Dans le cadre de la crise écologique, sanitaire, sociale, de nombreuses personnes appellent à la transition vers l'économie circulaire. Dans ce webinaire, les intervenants ont creusé en intelligence collective les solutions et les pistes pour développer trois leviers de l'économie circulaire :

- Les connaissances,
- La coopération,
- Les financements

Au niveau des entreprises, Séverine Cachod et James Pédrón ont montré que :

- **L'Économie de la fonctionnalité** et la coopération (EFC) est un des leviers tant par l'offre et la demande pour produire des résultats efficaces et opérer la transition écologique
- **La coopération** est essentielle pour favoriser le dialogue entre entreprises et parties prenantes pour réfléchir ensemble à de nouveaux modèles économiques innovants et résilients.
- **Les solutions de financement** bancaires, la reconnaissance fiscale des effets utiles de l'EFC et l'évaluation non-monnaire du capital immatériel doit faciliter la trajectoire des entreprises.

Au niveau des territoires, Elise Marcandella et Emeline Baume ont montré que :

- **Un territoire capacitant** se construit en mettant à disposition le temps, l'espace et les financements pour permettre aux ressources de toutes ses parties prenantes de se rencontrer et de réfléchir ensemble à un nouveau modèle
- **De nouveaux indicateurs et métriques** doivent se créer pour nous pousser vers un nouveau modèle, et non plus seulement vers la concurrence et la compétitivité
- La commande publique, une TVA circulaire, les outils de l'ESS et la mesure de l'empreinte matérielle d'un territoire sont autant d'**outils opérationnels** pour mettre en œuvre l'économie circulaire.

POUR LA SUITE

En conclusion, les intervenants ont chacun retenu une proposition pour accélérer la transition vers l'économie circulaire :

- Soutenir l'investissement des entreprises engagées dans la trajectoire vers de nouveaux modèles économiques pour amorcer la transition
- Elargir la comptabilité pour prendre en compte les ressources immatérielles dans la manière d'évaluer les entreprises, et l'ensemble des valeurs et des effets induits qu'elles génèrent
- Se donner les moyens de favoriser la coopération entre toutes les parties prenantes pour créer ensemble un nouveau référentiel de développement soutenable au sein du territoire, en allant vers une culture du risque qui permet l'innovation
- Passer la commande publique locale en analyse de vie à coût complet pour la rendre environnementalement responsable
- Faire reconnaître le rôle des organismes d'intermédiation. Sous statut associatif avec un modèle de financement extrême fragile, ils concourent néanmoins à l'intérêt général de par leurs missions sur l'économie circulaire dans les territoires, au service des acteurs et de la relance verte

4 – Bâtiment et neutralité carbone

Webinaire organisé par Construction 21

Animé par Veronique Pappe, directrice de Construction 21

Avec la participation de :

- **Laurent Rossez**, président de [Novabuild](#), dirigeant associé d'AIA Life Designers
- **Julien Hans**, directeur Energie-environnement au [CSTB](#)
- **Marc Campesi**, architecte, fondateur [Diagonale Concept](#)

Quelques éléments de cadrage : Premier secteur émetteur de gaz à effet de serre, le BTP a amorcé sa transformation vers la neutralité carbone. Mais si de nombreux professionnels pionniers ont déjà inventé des solutions innovantes, performantes et accessibles, beaucoup reste à faire pour opérer un véritable changement d'échelle.

La feuille de route de la Global Alliance For Building and Construction (GABC) fixe l'objectif zéro carbone en 2050. L'effort porte sur trois parties à peu près équivalentes : l'enveloppe, l'énergie et les matériaux. Pour les bâtiments eux-mêmes : 22% porte sur les bâtiments à énergie positive c'est-à-dire le neuf principalement dans les pays en développement (doublement de la superficie d'ici 2050), et 15% sur les rénovations profondes dans les pays développés (en France où le taux de renouvellement du parc immobilier «résidentiel» est voisin de 1%/an). Les autres composantes sont l'approvisionnement énergétique bas carbone par des énergies renouvelables pour 30%. Également, plus de la moitié des matériaux utilisés devraient être bas carbone pour permettre de réduire de 33% les émissions du bâtiment.

Ces objectifs impliquent une territorialisation de l'approche, une adaptation fine de la conception aux conditions climatiques et géographiques locales, des réhabilitations du bâti y compris vernaculaires, la mobilisation locale des énergies renouvelables et le développement des filières de matériaux traditionnels bio matériaux et de matériaux issus du recyclage.

Le bâtiment, neuf ou réhabilité, doit être centré sur l'occupant, dans une approche systémique qui intègre l'ensemble des composantes.

Ce webinar a abordé 3 questions qui concentrent les principaux enjeux au travers d'un cadrage global et d'exemple concrets.

- Rénovation thermique : comment rénover d'ici 2050 le parc existant à un niveau BBC ?
- Energie : comment faire pour atteindre une consommation énergétique visant le zéro dans le neuf ?
- Bas carbone : comment diviser par 2 la production de GES de la filière construction d'ici 10 ans ?

POUR LA SUITE

Sur quel levier agir prioritairement pour rénover le parc existant de bâtiments d'ici 2050 ?

Les techniques sont disponibles mais les approches demandent à être encore largement renouvelées. Les intervenants ont souligné principalement le besoin d'adopter une approche systémique afin d'indiquer clairement au maître d'ouvrage et aux futurs usagers les co-bénéfices associés au projet de rénovation bas carbone. Pour cela, les professionnels doivent sans doute apprendre à élargir le cadre

au-delà de la technique et de seule problématique de rénovation . Trois facteurs de blocage demandent à être traités : donner envie, rendre les processus faciles pour les maitres d'ouvrage et enfin préparer l'offre de la part des professionnels pour faire face à une demande accrue.

Les indicateurs demandent à élargir leurs perspectives pour mieux donner à voir les avantages attachés au bâtiment bas carbone : par exemple, la création d' emplois, l'augmentation de la valeur du bâtiment.

Plus généralement, et pour conclure sur ces perspectives élargies, il est important de donner de la valeur au service rendus aux usagers par la construction bas carbone. Cela permettrait d'embarquer plus largement le processus de décision, essentiel pour faire face aux enjeux actuels.

5 - Territoires et économie verte

Webinaire organisé par FLAME

Aminé par Frank Sentier, Coordinateur de la Fédération FLAME

Et quatre intervenants :

- **Pierre Verri, Président de la fédération Flame**, Président de l'ALEC de la métropole grenobloise et maire de Gières
- **Frank Sentier, Coordinateur de la fédération Flame**
- **Frédéric Delhommeau, Directeur Habitat et rénovation** de l'Agence Parisienne du Climat
- **Virginie Hugues, chargée de mission RSE** et climat au Comité 21

Quelques éléments de cadrage : La relance verte passe par les territoires. Ceux-ci disposent d'un cadre stratégique de politique locale mis en place depuis plusieurs années le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) : un plan d'action à 6 ans qui définit la politique énergie climat des intercommunalités.

Ces plans climats territoriaux travaillent à impliquer l'ensemble des acteurs d'un territoire et permettent de mettre en œuvre des actions opérationnelles concrètes pour la transition énergétique. C'est le cadre de dialogue avec les entreprises pour avancer dans la mise en œuvre de la transition.

Le sujet des territoires est présent dans l'ensemble des séquences de cette journée. Il était donc important de prendre un temps pour parler des politiques territoriales avec des exemples concrets de mise en œuvre.

L'approche territoriale présentée ici s'articule autour de 4 niveaux :

1 - La stratégie : c'est le champ des Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET), obligatoires pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants. Stratégie territoriale, concertée et progressive dont les territoires se dotent pour atteindre la neutralité carbone qui définit, par un plan d'action à 6 ans, la politique énergie climat des intercommunalités.

Anticiper, évaluer les risques économiques et sociaux et offrir un cadre de dialogue et d'engagements avec les acteurs économiques : c'est l'objet notamment des PCAET. L'exemple de Grenoble Alpes Métropole illustre parfaitement les plans d'action en œuvre et les moyens engagés. C'est le cas dans la plupart des villes en France.

2 - la mise en œuvre : Centres d'expertise pour accompagner la mise en œuvre des politiques publique, véritables instances multi partenariales, ce sont les Agences Locales de l'Énergie et du Climat, une quarantaine en France actuellement. Leur mission : animer et mettre en œuvre les plans climats, dialoguer et accompagner les parties prenantes. Tiers de confiance dans les territoires, ces agences sont les interlocuteurs de la Relance verte et les partenaires des entreprises pour accélérer la transition.

3 - un exemple d'application dans un secteur très complexe de la transition celui de la rénovation du parc bâti et en encore plus celui de la copropriété ! Un programme initié et porté par l'Agence Parisienne du Climat : le Coach Copro.

Enjeu essentiel en milieu urbain et pour gagner la transition énergétique, il va falloir rénover tout le parc bâti d'ici 2050 . Un marché de niche qui doit devenir un marché majeur en milieu urbain dans les toutes prochaines années.

Le Coach Copro c'est une plateforme web, de l'accompagnement de la demande, du travail partenarial avec les entreprises. Cette plateforme prépare l'offre de rénovation et forme à des nouvelles méthodes.

Déployée maintenant au niveau national, les chiffres parlent : 60 % des territoires en France sont couverts par CoachCopro, 375 000 logements sont accompagnés en France et le marché qui se profile est de 40 Mds d'Euros par exemple sur le territoire de la métropole du Grand Paris. Un plan d'action partenarial existe, il permet de se projeter pour faire de ce marché un levier de la relance.

« Il ne faut pas avoir peur de la copropriété, prise dans sa spécificité, elle se rénove et même mieux. »

L'avenir présente des défis : celui de la mobilisation des financements afin de faire un saut d'échelle dans les rénovations et engager un travail collectif avec l'ensemble des acteurs. L'Agence Parisienne du Climat est prête pour cela. Une conférence financière en juillet 2019 a adressé tous ces sujets, le temps du passage à l'action est venu.

4 – Conduire une stratégie d'adaptation : Avec un changement climatique avéré, les entreprises doivent s'y préparer. Le Comité 21 conduit des travaux importants sur ces sujets depuis plusieurs années.

Le webinaire a été l'occasion pour le comité 21 de présenter les analyses et propositions d'un groupe de travail multi partenarial sur ce sujet : mesurer les vulnérabilités mais aussi identifier les opportunités de long terme ainsi que les conditions pour assurer la viabilité des entreprises et des territoires face à un changement climatique avéré. Les stratégies d'adaptation se positionnent à tous les niveaux : territorial, collectif, systémique et portent obligatoirement une vision de long terme. Les entreprises auront un rôle essentiel à jouer dans ces stratégies en tant qu'acteurs de la vie économique et sociale. Ce travail de fond s'appuie sur de nombreuses références et outils disponibles pour accompagner les stratégies d'adaptation, que cela soit au niveau des territoires ou des entreprises. Abordé dans le cadre du rapport du Comité 21 « la Grande Transformation », quatre propositions méritent d'être reprises et portées :

- Rendre obligatoire la cartographie des risques et des moyens à mis en œuvre pour adapter son organisation, ses processus ses infrastructures et ses autres actifs
- Développer dans les rapports intégrés la cible 1 de l'ODD 13 portant sur l'adaptation aux changements climatiques
- Développer une méthodologie permettant de mieux mesurer les coûts évités et les bénéfices obtenus grâce aux actions d'adaptation. Des outils existent mais ne sont pas encore suffisants ni vraiment contraignants
- Identifier les spécificités des stratégies d'adaptation par filières économiques croisées avec les enjeux du territoire.

POUR LA SUITE

- Renforcer la place des entreprises dans les stratégies territoriales PCAET et favoriser les partenariats locaux, sécuriser les financements de ces structures d'accompagnement des territoires que sont les ALEC
- Rénover le parc bâti : organiser une conférence financière avec des engagements opérationnels précis
- Mener une grande campagne de communication sur la rénovation avec des messages larges
- Former les professionnels du futur du bâtiment
- Renforcer l'adaptation dans les rapports intégrés et mesurer les coûts évités

6 - Ecoconception et éco-innovation

Webinaire organisé par le Pôle Eco conception

Animé par Samuel Mayer, Directeur du Pôle écoconception avec trois intervenants :

- **Corinne Verdier, Présidente – Altinnova**
- **Marie-France Vernier, Docteur en Sciences Économiques, Marie-France Vernier est enseignant-chercheur et directrice des études- Second cycle à l'ESDES (Université Catholique de Lyon**
- **Raffaele Duby, Sustainability leader for Design and offer – Décathlon**

Quelques éléments de cadrage : L'utilisation efficace des ressources et la diminution des impacts environnementaux des produits et services sont les principaux défis auxquels nous sommes tous confrontés pour que le développement durable et l'économie circulaire deviennent réalité. Ils ne peuvent être relevés que dans une perspective de cycle de vie, c'est-à-dire en tenant compte de l'ensemble des étapes du cycle de vie de nos activités, produits et services : de l'extraction des matières premières et de l'énergie à la gestion de la fin de vie, en passant par les transports, la transformation et la fabrication de biens, l'emballage, la logistique et enfin l'utilisation. Répondre à ces enjeux et atteindre ces objectifs nécessitent une démarche systémique et une coopération forte entre les différents acteurs opérant dans la chaîne d'approvisionnement, du producteur au consommateur final.

Lors de cette table ronde, après avoir partagé une définition de l'éco-conception et l'éco-innovation et nous verrons dans quelle mesure cette méthode cadre permet de modifier les modes de production et de consommation. Pour ce faire le témoignage de deux entreprises. Corinne Verdier Présidente d'Altinnova – PME d'équipements et services pour aménagements cyclables – et de Raffaele Duby qui anime l'action éco-conception au sein du groupe Décathlon et qui travaille actuellement au nouveau plan à 2025 sur la mise en place du développement durable dans l'offre produit et service de l'entreprise. Marie France Verdier Enseignante Chercheur à l'ESDES a consolidé ces retours d'expériences grâce à la présentation des multiples recherches qu'elle a effectuées sur la performance et la rentabilité de l'éco-conception dans les organisations.

Pour commencer, les intervenants ont souhaité s'accorder sur une définition de l'éco-conception : concevoir des produits afin de réduire les impacts environnementaux tout au long du cycle du produit et en garantissant la qualité du produit. Le sujet a été débattu avec deux interventions d'entreprises, une PME et une grande entreprise

Les messages suivants ont été partagés pendant la séquence :

- L'éco-conception est une approche en cycle de vie : pensée, management et évaluation
- L'éco-conception est rentable pour la planète mais aussi pour les entreprises
- Il y a un besoin fort de valoriser l'éco-conception auprès des consommateurs grâce à une fiscalité spécifique et meilleure coordination des politiques publiques entre elles
- Pour le consommateur, il y a besoin de pouvoir mieux comparer les offres entre elles au regard de l'éco conception des produits,
- Dans la mise en œuvre, il est important d'impliquer toute la chaîne de valeur
- Le besoin de formation des équipes projet est très important, les outils existent, les bonnes pratiques également, la formation devrait permettre de démultiplier le recours à l'écoconception

Deux cas ont précisément illustré ces messages : Altinova, pme spécialisée dans les équipements pour les aménagements cyclables. L'application d'une démarche d'éco conception est d'abord partie d'une réflexion de bon sens aidée par le pôle Eco Conception. Petit à petit, avec une démarche très concrète et une volonté forte de la chef d'entreprise, la conception des produits s'est inscrite dans cette démarche. Finalement, Corinne Verdier illustre bien l'intérêt pour l'entreprise de l'éco conception : un vrai outil de différenciation de ses produits par rapport à ses concurrents et en phase par rapport aux attentes du marché. Les ventes de produits se sont ainsi multipliées.

Raffalele Duby présente la démarche chez Décathlon qui s'inscrit dans un grand plan de transition 2016 –2026 avec pour objectif d'avoir 100 % de produits éco conçus ! L'objectif fort de la mise en œuvre de l'éco conception s'appuie aussi sur une démarche managériale, bien faire comprendre, développer des experts en interne et enfin mobiliser un réseau de compétences en interne.

Marie France Vernier, enseignante chercheuse a réalisé une étude auprès de 120 entreprises pour évaluer la rentabilité de l'éco conception. Elle en tire des enseignements très intéressants et en particulier, pour résumer 4 facteurs augmentent la rentabilité :

- L'existence d'une réglementation et l'anticipation de l'évolution réglementaire
- La demande du marché et l'appréciation des attentes des consommateurs
- L'existence d'outils de référence, de compétences et d'expertises partagées
- Enfin l'inscription de l'éco conception dans une démarche globale et approfondie sur l'ensemble du cycle de vie du produit.

POUR LA SUITE

Deux propositions :

- **Accélérer le partage des bonnes pratiques concrètes sur l'écoconception**
- **Donner des moyens pour créer des « communs »**

7 –Sauvetage, relance et transition : pour une finance plus verte

Webinaire organisé par Entrepreneurs d’Avenir

Animé par Vanessa MENDEZ, consultante en innovation sociale, Vanessa accompagne aujourd’hui la structuration et le pilotage de projets d’innovation sociale et digitale.

Avec la participation de :

- **Anne-Claire ABADIE**, Gérante, Environnement chez Sycomore AM
- **Laurent BABIKIAN** directeur de l’engagement Investisseurs chez CDP Europe.
- **Anne-Claire ROUX** Directrice générale de Finance for Tomorrow

Quelques éléments de cadrage : Il n’y aura pas de relance « durable » sans financement durable et le temps est venu de réconcilier financer et économie réelle. C’est le sens de l’appel lancé par Entrepreneurs d’Avenir <http://www.entrepreneursdavenir.com/signez-appel-finance-progres-social-environnemental/> et évoqué en début de séance.

Trois questions sont abordées pendant cette séquence :

- 1 - Comment renforcer le fléchage des flux financiers vers l’investissement vert et responsabiliser davantage les Etats, les investisseurs et les entreprises ?
- 2 - Que pensez des secteurs visés (autopartage, véhicules électriques, prêt ferroviaire...) et de la relocalisation verte des activités industrielles.
- 3 - Ce grand projet de transition écologique sera-t-il de nature à infléchir la trajectoire d’émissions de CO2 ?

Plusieurs idées ont été débattues par les trois intervenants. Une séquence très suivie avec plus de 300 inscrits.

Un constat général, globalement l’Europe et la France sont bien placées et en avance pour le financement du plan de relance :

- Globalement l’enjeu comme le slogan de F4T « shifting the trillions » c’est-à-dire engager une réorientation massive des investissements vers des projets à impacts
- C’est une occasion unique et exceptionnelle pour les Etats d’exiger des contreparties au financement des entreprises en alignant les investissements par rapport aux accords de Paris et en appliquant systématiquement les Science Based Target sur toute la chaîne de valeur
- Le temps est peut-être venu de changer d’indicateurs économiques et de prendre en compte les externalités . La théorie économique ne sait plus expliquer le réel, il est temps de changer d’indicateurs.

Des outils et des dispositifs encourageants existent :

- Il est utile de rappeler les propositions du rapport Canfin Zaouati pour montrer les effets de leviers bien utiles de l’argent public pour mobiliser l’argent privé et des propositions concrètes à mettre en œuvre.
- La taxonomie est maintenant un outil opérationnel, l’outil n’est pas parfait mais c’est une base de travail pour fédérer et flécher les investissements vers des actifs verts. A ce stade, il n’est

cependant pas possible de discriminer les investissements peu verts ou très verts, idem pour les investissements nocifs. Certains fonds utilisent des outils plus perfectionnés, c'est l'exemple de Sycomore AM, le process en cours pour favoriser l'orientation vers les investissements verts. .

Il faut regarder la trajectoire d'évolution du système financier, plusieurs éléments en témoignent :

- Finance For Tomorrow rappelle les engagements pris par les acteurs de la place de Paris le 2 juillet 2019 <https://financefortomorrow.com/actualites/declaration-de-place-financiere-une-nouvelle-etape-pour-une-finance-verte-et-durable/> c'est la déclaration de Bruno Lemaire au CFD de novembre 2018 « la finance sera durable ou ne sera pas »,
- Un observatoire des engagements des banques est piloté par Finance For Tomorrow dans le cadre d'un programme européen dont le chef de file est l'ADEME et le prochain Climate Finance Day en novembre 2020 présentera l'état de ces engagements,
- Plus globalement, regarder la trajectoire, la faire évoluer, c'est également faire preuve de pédagogie et de formation pour tous dans le secteur de la finance et du côté des émetteurs. C'est un grand chantier à venir.

Pour les particuliers et les investisseurs, des référentiels existent :

- Des outils sont disponibles pour arbitrer entre les fonds : rappel climaterisk <https://www.cdp.net/en/investor/climetrics>, également des outils de mesure de température des fonds compatibles ou pas 2°, des labels ISR, éco labels...
- On constate également que l'engagement des institutions financières se traduit par un filtrage progressif des investissements selon les critères ESG. Cela va avoir un impact considérable à l'avenir. Les entreprises doivent suivre ce mouvement et s'y préparer.

POUR LA SUITE

Proposition : transparence et dialogue entre finance et économie réelle sur des secteurs et examen régulier des transformations, échange sur la mise en œuvre de la taxonomie avec les investisseurs

Pour Relance Verte : examiner les conditions réelles de financement massif des investissements – exemple rénovation énergétique du parc bâti

8 - Renaissance industrielle durable, innover par les partenariats

Webinaire organisé par la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale,

Animé par Sylvianne Villaudière, Vice-Présidente de la Société d'Encouragement et experte en développement durable

Avec la participation de

- **Anaïs Voy-Gillis, docteure en géographie/géopolitique de l'Institut français de géopolitique (IFG).** Co-auteure de « Vers la renaissance industrielle », Éditions Marie B
- **Olivier Mousson, président de la Société d'Encouragement,** co-fondateur de la plateforme numérique Franco-fil
- **Jean-Pierre Cordier, président de la commission internationale,** vice-président de la Société d'Encouragement
- **Denis Deschamps, délégué général de la Conférence permanente des Chambres consulaires africaines et francophones (CPCCAF),** co-fondateur de Franco-fil
- **François Jeanne-Beylot, gérant fondateur de Troover,** cabinet qui accompagne depuis 20 ans, entreprises et administrations, dans la recherche d'information structurée, l'intelligence économique et la veille.
- **Grégory Richa, associé et directeur de transformation de OPEO,**
- **Soizic Audouin, cheffe de projet de OPEO,** cabinet qui accompagne les entreprises industrielles dans leur transition vers l'industrie du futur

Quelques éléments de cadrage : Temps fort de la campagne pour la relance verte, ce webinaire traite du thème « **Renaissance industrielle durable : innover par les partenariats** » et sera l'occasion d'aborder les enjeux de l'Entrepreneuriat durable et des partenariats, au regard en particulier de l'ODD 17. Un temps pour dialoguer autour de trois questions :

- Innover et développer son entreprise au cœur d'un écosystème : quel effet de levier ?
- Le contexte de crise Covid19 fait-il naître de nouvelles coopérations « durables », tenant compte à la fois des enjeux économiques, sociaux et environnementaux ?
- Quels exemples de création de valeurs par l'innovation et des partenariats au regard des Objectifs du développement durable (ODD) ?

Que nous apprend la crise de la COVID 19 par rapport à la réindustrialisation :

Les travaux présentés par Anaïs Voy-Gillis mettent en évidence 4 éléments majeurs:

- La dépendance que nous avons se situe sur l'ensemble de la chaîne de valeur, elle est liée à des choix passés d'entreprises et de politiques publiques
- L'innovation demande maintenant à s'orienter vers des solutions plus frugales
- Il est important de sortir des schémas classiques pour être plus agiles
- Les industriels ont une place dans les écosystèmes

C'est aussi l'occasion d'envisager de nouvelles formes de partenariats, par exemple avec le monde universitaire et d'engager des modalités de partage de l'innovation. Cela va demander naturellement de nouveaux modes de coopération et de nouvelles formes de partenariat.

C'est le sens de l'intervention d'Olivier Mousson, Président de la Société d'encouragement qui rappelle les objectifs de la société, son rôle auprès des entrepreneurs, depuis l'origine et la capacité de la

Société d'Encouragement de mobiliser des éco systèmes, y compris par l'ouverture internationale. Une vocation : préparer la renaissance industrielle verte et innovante et faire en sorte qu'elle sache parler aux jeunes. La Société encourage ainsi ces nouveaux partenariats « durables ».

Franco-fil, un exemple concret de partenariat et d'intelligence économique au service du développement durable et des entrepreneurs

La présentation de la plateforme Franco Fil <https://franco-fil.org/projets/bourse> est la traduction opérationnelle de ces engagements. Nouvelle plateforme de l'entrepreneuriat francophone, Franco-fil est une application gratuite, disponible sur mobile et sur le web, lancée en mai 2020 par la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale (SEIN) et la Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones (CPCCAF). Pour accélérer ces nouvelles formes de partenariat et de mise en œuvre de collaborations dans l'espace francophone, un appel à projets est en cours afin de sélectionner trois projets particulièrement prometteurs.

Les deux exemples du cabinet Troover et de Opeo présentés à la suite combinent tous les critères précédents, associant le digital, l'innovation en partenariat, et l'accompagnement des entreprises industrielles dans leur transition vers l'industrie du futur à l'échelle française et aussi internationale.

POUR LA SUITE

Favoriser les partenariats et les nouvelles formes de collaboration

S'ouvrir à l'international, en veillant à s'inscrire dans le cadre des Objectifs du développement durable (ODD) de l'ONU

Accompagner le tournant digital tout en conservant des liens forts et des rencontres entre acteurs

Rôle de la SEIN dans le déploiement de la Relance Verte

9 – Session de clôture

Animé par Anne Girault, ex-DG de l'Agence Parisienne du Climat et rapporteure générale de la journée de la campagne Relance Verte

Avec la participation de :

- **Linda Profit**, Présidente Nationale 2020 de La Jeune Chambre Economique Française (JCEF)
- **Samuel Mayer**, Directeur du Pôle écoconception
- **Denis Cocconcelli**, Directeur du CIRIDD
- **Vaia Tuuhia** – Déléguée générale de l'association 4D
- **Jacques Huybrechts** Fondateur du Parlement des Entrepreneurs d'avenir, fondateur du Réseau Entrepreneurs d'Avenir Dirigeant d'entreprises
- **Fabrice Bonnifet**, Président du C3D et directeur développement durable Bouygues
- **François-Michel Lambert**, député des Bouches du Rhône et Président de l'INEC
- **Christian Brodhag**, Ancien Délégué Interministériel au Développement Durable, initiateur de la campagne Relance Verte, pour les prochaines étapes de la campagne Relance Verte

Linda Profit, Présidente Nationale 2020 de La Jeune Chambre Economique Française (JCEF), « incubateur de leaders citoyens » <https://www.jcef.asso.fr/>. Organisation présente sur tout le territoire et en lien avec un réseau international, la JCEF a placé cette année 2020 sous le thème : « optimisons nos ressources en alliant développement économique et développement durable ». Afin de faire un diagnostic le plus large et le plus pertinent possible de la situation, un questionnaire co construit avec le pôle éco conception est en cours. L'objectif est de faire émerger de vrais projets. Le questionnaire est destiné aux 4,5 millions d'entreprises, à toutes les collectivités locales et aux 1,35 millions d'associations. Linda nous invite à le remplir et le partager. <https://www.eco-conception.fr/articles/h/enquete-jcef-pole-comment-reinventer-une-economie-plus-durable.html>
Les membres du réseau JCEF viennent d'univers différents et constatent qu'il y a encore un fossé entre la compréhension et l'action. Au moment où la jeunesse veut se saisir de ce sujet, la JCEF souhaite sortir de la confrontation entre politique et scientifique entre économie et environnement et être porteurs de passerelles et de solutions. Une belle ambition au service de la Relance Verte.

Samuel Mayer, directeur du pôle Ecoconception intervient en fin de journée pour rappeler en trois points importants la démarche et les outils du pôle au service de la Relance Verte <https://www.eco-conception.fr/>

- Penser autrement : L'éco conception, c'est penser l'ensemble du cycle de vie du produit et accompagner l'entreprise dans les transformations que cela implique. Pour cela, le pôle Ecoconception travaille en partenariat avec l'ADEME. Chaque année, c'est plus de 2500 entreprises qui utilisent le site, 300 000 personnes qui sont sensibilisées. Dans le cadre de la campagne Relance Verte le pôle met à disposition toute une série de documents sur son site <https://www.eco-conception.fr/articles/h/ecodesign-maturity-meter-ou-en-etes-vous.html>
- Faciliter l'accès à la connaissance, le pôle éco-conception a largement ouvert les ressources disponibles sur son site, les études de cas ... Par exemple le magazine www.mygreenmag.info est disponible en libre accès

- Se former : 19 modules sont en ligne <https://www.eco-conception.fr/static/formations-en-ligne.html>. L'accès à ces formations peuvent être financé dans le cadre des dispositifs COVID 19 – FNE formation

Pour conclure, le pôle éco conception a clairement montré son engagement et sa disponibilité pour permettre aux entrepreneurs de s'approprier ces exemples. N'hésitez pas !

Denis Cocconcelli, directeur du CIRIDD a rappelé qu'il existait déjà une connaissance large de tous les sujets du développement durable, notamment à travers les différentes plateformes collaboratives portées par le CIRIDD depuis plus de 20 ans. La session de clôture est l'occasion de mettre en avant l'importance du sujet de l'économie circulaire. Au sein du CIRIDD et en partenariat avec l'INEC (Institut National de l'Économie Circulaire) plus de 11 000 personnes ont rejoint le réseau social dédié en 5 ans et près de 1000 études de cas sont désormais disponibles <https://www.economiecirculaire.org/>. Toutes ces ressources sont là !

Il faut aller plus loin. Denis lance un appel pour franchir un nouveau cap, celui d'une solution open source et communautaire, afin de partager les données et la production de connaissances, qu'elles soient libres et ouvertes et permettent d'engager une généralisation et une diffusion de ces méthodes avec « dynamique et audace » dans l'intérêt général. Proposer un véritable partage des connaissances pour une plus grande intelligence collective autour de ces sujets, c'est l'appel du directeur du CIRIDD, porté par la campagne Relance Verte.

Vaia Tuuhia, déléguée générale de 4D inscrit résolument la campagne de la Relance Verte dans les ODD, les Objectifs de Développement Durable : « nous sommes dans un monde de transformation où il faut transformer la transformation » Pour avancer, deux pistes sont à suivre : bien sur les ODD mais aussi et surtout le facteur humain ! la relance verte doit savoir parler aux gens des gens. C'est d'ailleurs le sens du travail mené par 4D « Our life 21 » <https://www.association4d.org/nos-actions/sensibilisation/our-life-21/>, où les solidarités, les accélérations des changements de modes de vie touchent au sensible, à l'irrationnel.

Pour conclure sur cette vision de l'intelligence collective, Vaia propose une démarche en 5P : Projection pour se mettre en capacité de dessiner collectivement l'avenir, Pragmatisme pour proposer des analyses et des solutions adaptées en fonction des territoires et des personnes, Psychologie du moment en particulier pour assurer l'indispensable mobilisation dans une période de grande incertitude, Paix pour donner la confiance, instaurer de la bienveillance et de l'écoute, Plaisir afin de faire croître la culture, la joie et le partage des moments ensemble. Une vraie grille de lecture pour le monde de demain et l'action.

Jacques Huybrechts Fondateur du Parlement des Entrepreneurs d'avenir, fondateur du Réseau Entrepreneurs d'Avenir et dirigeant d'entreprise nous invite à visiter le site des Entrepreneurs d'Avenir et à nous inspirer du manifeste pour refonder le progrès. Le manifeste est en ligne depuis janvier dernier <http://www.entrepreneursdavenir.com/signez-manifeste-pour-refonder-progres/>.

10 ans après la crise financière, pour Jacques Huybrecht, il y a des progrès réels et la loi PACTE en est une excellente démonstration avec la « raison d'être » et les entreprises à mission. Mais 10 ans après, il faut franchir une nouvelle étape : s'inscrire dans un nouveau projet de civilisation et refonder le progrès. Le manifeste propose le cadre de réflexion et d'action pour cela. Un projet quasi politique

pour replacer la finance et l'économie à leurs places et relier la société, Relier la Société, la science, les techniques... l'Humanité avec le vivant. La formation des jeunes générations à ces enjeux est essentielle et l'entreprise y jouera pleinement son rôle. Un chantier de la Relance Verte.

Fabrice Bonnifet, Président du C3D <http://www.cddd.fr/> et directeur développement durable Bouygues. Le C3D, Collège des Directeurs du Développement durable, regroupe des responsables RSE ou du développement durable de plus de 150 entreprises de toutes catégories, dont la mission est d'être l'association de référence des acteurs qui œuvrent pour des entreprises plus responsables. Quatre points en évidence :

1. Aligner sa stratégie sur les faits scientifiques,
2. Définir sa raison d'être, la loi Pacte est une bonne loi, elle oblige l'entreprise à se poser deux questions : qu'est ce qui manquerait à l'humanité si mon entreprise n'existait pas, en quoi elle est originale et elle apporte à l'humanité et qu'est ce qui irait mieux si mon entreprise n'existait pas, c'est-à-dire identifier clairement les externalités négatives de l'entreprise et les traiter
3. Changer le modèle d'affaires. 99% des entreprises fonctionnent sur un modèle linéaire, il faut le changer pour un modèle circulaire qui laisse plus de place à la valeur d'usage. Cela ne va pas de soi car la plupart des entreprises n'ont pas compris comment cela fonctionnait. Pour cela, il faut changer le système comptable de l'entreprise pour évaluer la réalité de la performance. C'est un travail très important pour le C3D dans les années qui viennent. Il y a des méthodes robustes qui existent, elles sont à tester et à faire accepter par les parties prenantes.
4. Le système de management, il va falloir faire évoluer le management, libérer « les salariés » pour les sortir du carcan de la culture de la défiance, éliminer les pratiques de management par la peur et instaurer la confiance comme marqueur principal des relations entre parties prenantes.

Des principes que le C3D souhaite promouvoir au sein de ces entreprises et progressivement plus largement. L'objectif est que les entreprises continuent à produire de la valeur mais avec beaucoup moins d'impact négatif et plus de frugalité : essentiel pour réussir la transition et faire face au défi climatique qui sublime tous les autres.

François-Michel Lambert, député des Bouches du Rhône et Président de l'INEC <https://institut-economie-circulaire.fr/>. L'INEC rassemble des entreprises qui viennent porter des approches novatrices par rapport à l'économie circulaire et trouver ainsi un nouveau modèle pour répondre aux limites de notre planète. La crise de la COVID 19 a montré que nous pouvions nous dépasser mais nous devons aller plus loin. Quand nous aurons épuisé toutes nos ressources, notre biodiversité, les entreprises seront les premières concernées et pour cela, il y a des innovations majeures à inventer. Quatre leviers plus un :

1. Inverser la fiscalité, baisser la fiscalité qui pèse sur l'humain et l'augmenter sur ce qui pèse sur la ressource
2. Agir par la réglementation pour arrêter les modèles de gaspillage et ainsi obliger à innover dans d'autres modèles
3. Changer le modèle de la comptabilité, disposer d'un modèle de comptabilité intégré. C'est une expérience engagée avec une dizaine d'entreprises Inciter par exemple par achats publics, les labels de bonne pratique
4. Changer les compétences et les comportements, une entreprise qui n'aura pas changé ses compétences en interne sera bloquée et ne trouvera pas son marché

Et plus un – le cinquième levier : il nous faut une démarche démocratique, une acceptation globale, un partage au-delà de notre périmètre européen au minima. C'est une stratégie globale de transformation qui prendra du temps et qui se fera avec les entreprises.

Conclusion de la journée par Christian Brodhag

Nous arrivons au terme de cette journée « **Relance verte, comprendre et agir tous ensemble** », qui fut particulière intense et riche. Je remercie tous les participants, les intervenants et les organisations qui se sont mobilisés, sans oublier la vingtaine de dirigeants des collectifs d'acteurs partenaires de la campagne, qui ont participé au comité de pilotage de l'organisation de cette journée de lancement.

Je remercie aussi l'équipe restreinte à mes côtés qui a mis en œuvre ce projet et nous a permis de le monter en quelques semaines, ce fut un vrai challenge :

- Sylvianne Villaudière, qui a assuré la coordination générale,
- Anne Girault qui a pris en charge le rapport général,
- Samuel Mayer qui a pris en charge les opérations et l'équipe du Pôle écoconception Nadège Vanlierde et Clémence Bachelier, et enfin
- Florent Breuil qui a créé et animé le magnifique site Internet : www.relanceverte.fr

Pour conclure, je souhaite partager quatre pistes de développement de l'initiative.

La première est d'étendre et d'approfondir le partenariat dans ce collectif d'acteurs :

Nous réunissons déjà une quinzaine d'organisations majeures qui ont l'expérience de la mobilisation des acteurs et du partage des connaissances sur les questions de développement durable, d'autres sont en train de nous rejoindre et nous en sommes heureux. Nous souhaitons agir solidement avec les collectifs d'acteurs les plus experts.

Nous sommes également en train d'être rejoints par des organisations généralistes qui souhaitent engager des actions spécifiques sur le développement durable et l'économie verte. Ces organisations peuvent être nationales ou régionales.

Ce partenariat permettra ainsi des coopérations entre des organisations qui disposent de connaissances et celle qui disposent de réseau fin sur le territoire pour entraîner l'ensemble du tissu économique.

Le deuxième qui s'adosse à ce réseau est celle d'un programme d'intelligence collective et de renforcement de capacité, c'est-à-dire d'organiser la sensibilisation, la formation, l'évaluation des solutions, les échanges d'expériences et la diffusion des solutions. Ce programme permettra le développement d'outils et de méthodes partagées, et de mutualiser le développement d'une plateforme logicielle libre, qui permette d'organiser la mise en réseau des acteurs, le partage des connaissances et des expériences liées aux solutions.

La troisième piste est la communication pour la relance verte, tant vis-à-vis des pouvoirs publics, que des médias et des citoyens. Cette communication vise à justifier la nécessité de la relance verte, la réalité des solutions existantes et la capacité des entrepreneurs à les développer et créer des emplois. Et vis-à-vis des pouvoirs publics de faire valoir les obstacles et les difficultés rencontrées et les leviers à mobiliser.

Enfin la quatrième piste est la mobilisation et l'engagement des entrepreneurs eux-mêmes. Elle s'incarnera par un appel que vous [trouvez sur le site](#) et que nous vous invitons à signer et relayer.